



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR - 11 juillet 2012

Présents : Romain BEZIE, Maria DE ALMEIDA, Danièle FIORI, John FLEURET, Maurice GRIMAUD, Jean MEURILLON, Pascal MICHELON, Hélène MOLLET, Emile ZABALETE

Danièle demande que les sommes des subventions, etc. ne figurent pas dans les compte-rendus ou qu'il y ait deux comptes-rendus, un interne au Comité Directeur avec les dites sommes et un autre, publié sur le blog du CDAA, où ne figurerait aucune somme. Jean estime que c'est contraire aux obligations de publication des comptes-rendus de comité directeur d'associations relevant de la loi de 1901. Par ailleurs, le CDAA est tenu par la convention qui le lie aux Conseils généraux, à fournir toute justification de recette ou de dépense. Pascal précise que le montant des subventions municipales est affiché en mairie.

### Approbation du compte-rendu de la précédente réunion

Le compte-rendu de la réunion du mercredi 30 mai est approuvé à l'unanimité.

### Les manifestations passées

- Championnats de France cadet et junior bateaux longs à VICHY du 6 au 8 juillet

Le CDAA y était représenté avec plus de cadets qu'en 2011, alors que le nombre de juniors est en baisse. En ce qui concerne les cadets, il y avait presque autant de filles que de garçons.

Résultats :	ARP	Deux de couple cadette	1 <sup>ère</sup>	Finale A, médaille d'or
	SNTT	Deux de pointe sans barreur cadet	2 <sup>ème</sup>	Finale C
	SNTT	Quatre de pointe avec barreur cadette	4 <sup>ème</sup>	Finale C
	AV	Deux de pointe sans barreur cadet	6 <sup>ème</sup>	Finale C
	ARP	Skiff cadet		pas qualifié
	AV	Quatre de pointe avec barreur cadet		pas qualifié
	AV	Deux de couple junior femme	3 <sup>ème</sup>	Finale A, médaille de bronze
	ARP	Quatre de pointe sans barreur junior homme	5 <sup>ème</sup>	Finale A
	SNTT	Quatre de pointe avec barreur junior homme	2 <sup>ème</sup>	Finale B (soit 8 <sup>ème</sup> au général)
	ARP	Deux de couple junior femme		pas qualifié

- Championnats de France minime à MACON du 29 juin au 1er juillet

Le CDAA y a été représenté par plus de rameurs qu'en 2011 et a compté un tiers de plus de qualifiés pour les Championnats de France.

Résultats :	SNTT	Deux de couple minime femme	1 <sup>ère</sup>	Finale C (soit 13 <sup>ème</sup> au général)
	SNTT	Skiff minime homme	6 <sup>ème</sup>	Finale C (soit 18 <sup>ème</sup> au général)

- Critérium national seniors à MACON du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet

Résultats :	AV	Deux de couple senior femme	1 <sup>ère</sup>	Finale A, médaille d'or
	AV	Deux de couple senior homme	3 <sup>ème</sup>	Finale A, médaille de bronze
	SNTT	Deux de pointe sans barreur senior femme	3 <sup>ème</sup>	Finale B (soit 9 <sup>ème</sup> au général))
	AV	Deux de pointe sans barreur senior homme	4 <sup>ème</sup>	Finale B
	AV	Deux de couple senior homme		pas qualifié
	AV	Un de couple senior homme		pas qualifié

- Championnats de zone minime, cadet, junior bateaux longs à MACON du 15 au 17 juin  
Le CDAA a présenté moins de rameurs qu'en 2011 (ne provenant que de 3 clubs au lieu de 5).  
Jean a remarqué que des clubs (extérieurs au CDAA) ont envoyé des rameurs trop novices pour participer à cette compétition.

-Le CDAA félicite tous les médaillés et titrés.

Le bilan est positif. Chaque bateau envoyé aux Championnats de zone attribue un point au club.

- Championnat 2011-2012 du CDAA

Le nombre d'inscrits a été de 776 en 2012, contre 731 en 2011.

1<sup>ère</sup> manche (9 octobre) : 227 (223 en 2011).

2<sup>ème</sup> manche (6 novembre) : 281 (idem en 2011).

3<sup>ème</sup> manche (11 mars) : 268 (227 en 2011).

Les benjamins étaient plus nombreux qu'en 2011, surtout pour la 3<sup>ème</sup> manche.

Les minimes étaient plus nombreux qu'en 2011 mais que pour la 1<sup>ère</sup> manche.

Les cadets étaient au nombre de 54, contre 60 à 70 inscrits en 2011.

Les juniors étaient 50, contre 30 à 35 inscrits en 2011.

Pour les seniors, les chiffres ne sont pas significatifs.

On a compté 42 personnes inscrites en loisir, contre 40 à 60 en 2011.

Conclusion : le nombre des benjamins, minimes et cadets est en augmentation, celui des juniors et seniors stable et celui des vétérans et loisir en baisse (130 en 2012 contre 150 en 2011).

Constatations : l'épreuve en 8 n'enlève pas de rameurs aux courses loisirs. Les loisirs sont très difficiles à mobiliser.

Projections pour la saison prochaine : Il n'y a pas besoin de créer de nouvelles courses (double par exemple). Pour les benjamins, les courses se feront uniquement sur yolette, en mixant obligatoirement les clubs, plus un minime (si besoin) et un initiateur en formation à la barre. Les courses en 8 seront réservées aux hommes et les courses en 4 de couple pour les femmes.

### **CDOS Drôme**

La Soirée des Trophées aura lieu le 14 septembre à Crest.

Pour les candidatures de sportifs individuels, il faut présenter les sportifs médaillés aux Championnats de France, ainsi que Tom COLLOMB de l'ARP.

Pour les candidatures d'équipes, il faut présenter les bateaux médaillés.

Anaïs CORONNEL figure sur la liste Espoirs 2012.

### **Aviron Loisir**

- Randonnée des Roselières le dimanche 8 juillet au Sud Grésivaudan

4 clubs y ont participé : ARP, AV, AVMC et SNTT.

## Finances

- Remboursement des frais d'organisation de la tête de rivière de zone 2011 :  
La Zone a payé à l'ARP (bien que la facture ait été établie par le CDAA) les 1800€ qui correspondent au solde des sommes engagées pour la tête de rivière 2011.
  
- Tête de rivière 2012 :  
Le solde des sommes engagées pour la tête de rivière 2012 se monte à 2769 € et a été facturé par le CDAA à la zone. Danièle souhaite que le CDAA fasse l'avance des frais engagés par l'ARP en 2012. Pour 2012, les dépenses s'élèvent à 3892.47€ dont 2019 € engagés par l'ARP (le solde est engagé par le CDAA) et les recettes à 1043€ encaissées par l'ARP. Cette demande doit être étudiée car le CDAA ne peut se transformer en bailleur de fonds pour les clubs.
  
- Mandatements du CNDS  
Le CDAA a reçu 4400€ de la Drôme et 1500€ de l'Ardèche.  
John souligne la disparité des sommes allouées aux clubs. Jean rappelle que le CDAA essaie de mettre en avant les clubs qui ont soutenus des actions marquantes tout en tendant de lisser les écarts trop anormaux.

## Calendrier 2012-2013

Ce calendrier est prévisionnel, il pourra évoluer en fonction des impératifs de la ligue ou de la fédération.

Dimanche 14 octobre : 1ère manche du Championnat Drôme-Ardèche

Dimanche 28 octobre : Course des 3 sports au Sud Grésivaudan

Dimanche 25 novembre : 2ème manche du Championnat Drôme-Ardèche

Samedi 8 décembre après-midi : Test ergo

Dimanche 9 décembre : Test footing

Dimanche 20 janvier : Cross des rameurs

Dimanche 10 février : Tête de rivière d'entraînement

Dimanche 3 mars : Tête de rivière de zone (à Marignane ?)

Dimanche 17 mars : 3ème manche du Championnat Drôme-Ardèche

Samedi 6 et dimanche 7 avril : Coupe Rhône-Alpes

Samedi 4 et dimanche 5 mai : Coupe de France

Jeudi 9 mai : Ronde des Castors

Pascal va envoyer ce calendrier à la Ligue.

Début septembre, il va inviter les entraîneurs des clubs pour connaître leur opinion sur les actions du CDAA et valider le calendrier.

John présente la tête de rivière de Tain prévue le dimanche 4 novembre et qui va devenir une journée inter-clubs, ou une épreuve longue distance (pour 2013-2014) ou un stage de perfectionnement où les clubs participants amèneraient leurs bateaux.

## Informations diverses

- Arbitres

Le CDAA compte 3 arbitres de plus : Maria DE ALMEIDA, Stéphane CHARVIN et Matthieu FERRIER.

Deux précisions :

- Si un club n'a pas d'arbitre, il doit payer un complément de cotisation à la Ligue.
- L'ARP a des arbitres qui n'officient que dans le cadre du CDAA : l'essentiel est d'assurer l'arbitrage des régates du CDAA.
  
- Emile a besoin d'un 4, il reçoit des personnes d'EDF en septembre.  
Il a également eu la demande d'un professeur de sport de collège pour 2012-2013.
  
- Danièle va demander à EDF d'installer des gradins sur la colline.
  
- Lors de la dernière réunion avec les représentants des Conseils Généraux (26 et 07), il a été fortement conseillé aux clubs et comités de chercher dans le sponsoring des ressources complémentaires.
  
- On ne connaît pas encore le contenu de la convention d'objectifs 2013-2017, mais il apparaît déjà que les Conseils généraux préféreront subventionner des actions valorisantes pour les départements plutôt que les actions qui relèvent des programmes fédéraux. La volonté publique est de démocratiser le sport alors que les fédérations et les ligues auraient plus tendance à aider le haut niveau.
  
- Le CQP est vivement conseillé aux entraîneurs.
  
- La convention concernant les scolaires du primaire a été signée avec l'Académie.

**La prochaine réunion est fixée au mercredi 19 septembre 2012 à 19 h à Valence, Maison des bénévoles du sport.**

La secrétaire du CDAA

Le Président du CDAA

Hélène MOLLET

Jean MEURILLON